

#6 - Octobre 2025

À la une

Courges amères pour Halloween

Les mésanges : alliées de lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Courges amères : gare aux intoxications

Ne pas consommer les courges ornementales !
Aussi appelées coloquintes, elles sont toutes **toxiques**. Vérifiez l'étiquette ou demandez conseil aux vendeurs sur les lieux de vente.

Courges alimentaires vendues dans le commerce ou cultivées dans le potager : se fier au goût !
Gouttez un petit morceau de courge crue et si le goût est **amer**, recrachez-le et jetez la courge : elle est toxique et ne doit pas être consommée, même cuite.

Courges issues de potagers : attention aux hybridations sauvages !
Des plants de courges comestibles peuvent être pollinisés par des courges sauvages et devenir non comestibles.
 • Ne consommez pas de courges « sauvages », qui ont poussé spontanément.
 • Ne récupérez pas les graines des récoltes précédentes pour les ressèmez.
 • Achetez de nouvelles graines à chaque nouvelle semence dans le potager.

En cas d'urgence médicale,appelez le 15 ou le 112.
En cas de signes d'intoxication,appelez un centre antipoison.




Vigilance ! Certaines courges sont toxiques

Certaines courges contiennent des cucurbitacines. Ces dernières sont toxiques et peuvent être responsables de troubles sévères. C'est le cas des coloquintes décoratives et des

Mésanges : installer des nichoirs pour lutter contre la Processionnaire du pin

Il existe plusieurs prédateurs « ailés » des larves de processionnaires du pin mais la mésange charbonnière, *Parus major*, est celle qui est la plus

courges issues d'hybridation au potager.

Si, lors d'un repas, une courge est amère : ne la mangez pas et jetez-la !

Et au potager, ne conservez pas vos graines d'une année sur l'autre pour vos semis.

Attention aux courges amères !
ANSES

intéressante dans le cadre de la lutte contre ces chenilles. Elle en consomme environ 40 par jour !

La mésange charbonnière est majoritairement sédentaire.

Ainsi, pour faciliter son installation dans les jardins et espaces verts, il est possible de poser des nichoirs. Autre possibilité, favoriser le nichage au jardin en implantant des haies nourricières et en conservant des cavités naturelles accessibles (arbres creux, trous et fissures dans les murs, ...). Pensez également à mettre de l'eau à disposition, été comme hiver (pas seulement en période de canicule mais aussi quand il gèle !).

Nichoires et lutte contre la processionnaire du pin
Polleniz

Les pollens en région

Suivez en temps réel le risque pollinique en région Pays de la Loire sur les sites <https://www.alertepollens.org> et <https://www.airpl.org>

L'herbe de la Pampa

Cette plante très invasive provoque également des allergies

De la famille des Poacées, l'Herbe de la pampa - *Cortaderia selloana* - est une plante originaire d'Amérique du Sud (Chili, Brésil, Argentine). Elle tire son nom commun de son milieu d'origine : les prairies argentines (pampas). Introduite au début du XIX^e siècle pour l'ornement, sa taille et son exubérance en ont fait une

plante ornementale fortement appréciée dans les jardins pavillonnaires dès les années 70. On la retrouve ainsi sur une grande majorité du territoire. Il s'agit d'une espèce exotique envahissante provoquant des allergies.

Informations Herbe de la Pampa - site Polleniz

La vie de Polleniz

Actions en région

Panais brûlant

Plante relativement fréquente, le panais brûlant peut provoquer des brûlures voire même, des cloques. Ces derniers années, plusieurs cas ont été signalés par des promeneurs ou des techniciens en charge de l'entretiens d'espaces verts et naturels. Un œil attentif et une attitude préventive sont nécessaires pour s'en protéger.

En partenariat avec l'[ARS des Pays de la Loire](#), un webinaire se tiendra prochainement sur ce sujet. Retenez dès à présent la date du 21 novembre !

Et dans l'attente, vous pouvez consulter l'article sur [le panais brûlant ICI](#).

Contacts

Informations espèces à enjeux de santé humaine

biodiv.sante@polleniz.fr

Coordination Ambroisie – Berce du Caucase

Francine GASTINEL

francine.gastinel@polleniz.fr - 06 09 85 18 10

Antennes départementales POLLENIZ

(44) 02 40 36 83 03

(49) 02 41 36 76 21

(53) 02 43 56 12 40

(72) 02 43 85 28 65

(85) 02 51 47 70 61

polleniz@polleniz.fr



Autres sources d'informations

[Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine](#)

[Observatoire des ambroisies](#)

[Observatoire des chenilles processionnaires](#)

[Plantes-risques](#)

[Air Pays de la Loire - surveillance pollens](#)

[Imprimer la newsletter Biodiv&SANTÉ](#)

Polleniz

Veillage du Bois de la Noue 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Contactez-nous par mail communication@polleniz.fr

La newsletter Biodiv&SANTÉ est une publication de l'association Polleniz.

Clause de non-responsabilité : Polleniz s'efforce de diffuser des informations exactes et procède aux corrections nécessaires dès que des erreurs sont signalées. Cependant elle ne peut être en aucun cas tenue responsable du contenu informationnel de ce document.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



[Se désinscrire](#)

